

8 MAI à 10h25 : *Cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur.*

18 MAI à 11h30 : *Inauguration de la salle polyvalente « Salle Henri PICORON » suivie d'un vin d'honneur.*

26 MAI de 8h à 18h : *Elections Européennes Salle du Conseil Municipal - Mairie*

16 JUIN à 18h30 : *Retransmission en direct du « Vaisseau fantôme » de Richard Wagner depuis l'Opéra de Nantes - Salle du Conseil Municipal - Mairie (Gratuit)*

22 JUIN : *Fête de la musique organisée par l'APEP Square de la Forge.*

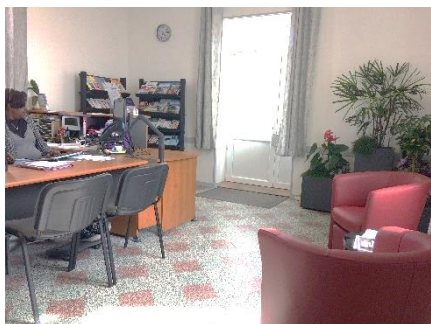
23 JUIN à 17h : *Chorale à l'Eglise Templière : « Le Chœur Graduale » Musique de la renaissance Anglaise et Française. Contribution libre.*

29 JUIN : *Fête de l'école Square de La Forge*

13 JUILLET : *FETE NATIONALE Square de La Forge Repas du midi offert aux Puyravaultaises et Puyravaultais Bal animé par TEX ANIMATION*



La mairie sera
fermée
le 31 mai 2019



L'ACCUEIL DE LA MAIRIE « a fait peau neuve » pour mieux vous accueillir.

■ SQUARE DE LA FORGE

N'hésitez pas à en profiter pour vos repas, fêtes, pique-nique, etc. Renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître les conditions de location.

■ ECOLE

La commune de Puyravault a fait l'acquisition de 5 ordinateurs portables pour les élèves de CM2, pour un montant de 3 200 euros.

■ AIRE DE PRODUITS LOCAUX

Comme chaque année, vous allez retrouver les commerçants sur l'aire d'accueil pendant la période estivale.

■ AIRE DE JEUX « LES COURLIS »

Deux structures de jeux supplémentaires (6-12 ans) vont voir le jour.

Ce lieu de détente et de loisirs, avec ses tables de pique-nique et ses bancs, accueille petits et grands (terrains de boules, circuit VTT).



Comparaison de l'évolution des charges prévisionnelles 2018 fonctionnement et ratio de rigidité

Charges par nature	Année N(2018)		Année N-1(2017)		Année N-2(2016)		% d'évolution N/N-1	Commentaires	
	En valeur	En %	En valeur	En %	En valeur	En %			
A - Frais de personnel	273 160,77	45,74%	227 850,00	38,15%	229 919,64	49,07%	19,89%	Chapitre 012 - chapitre 013	
B - Contingents et participations	9 254,07	1,55%	6 300,00	1,05%	7 687,20	3,57%	46,89%	Chapitre 65, ne pas prendre les indemnités des élus, les charges sociales s'y rattachant, les créances (6541 et 6542) et les subventions aux associations.	
C - Les autres charges réelles	294 714,84	24,26%	237 180,00	39,72%	235 645,00	45,87%	24,26%	Total des dépenses réelles de fonctionnement - (A+B+D)	
D - Les frais financiers	12 300,00	2,06%	9 800,00	1,64%	10 638,96	3,06%	25,51%	Chapitre 66	
	année 2018	Année 2017	Année 2016	Moyenne de réf		Détail des calculs			
Ratio de rigidité des charges structurelles	0,45	0,43	0,44	0,584 à 0,8		Charges de personnel (A)+ Contingents et participations (B)+ frais financiers (D)/Produits réels de fonctionnement			
Total des charges réelles de fonctionnement						597 180,66	Hors opérations d'ordre		
Total des charges prévisionnelles de fonctionnement 2018		597 180,66							

Comparaison de l'évolution des produits prévisionnels de fonctionnement 2018

Produits par nature	Année N 2018		Année N - 1 2017		Année N-2 2016		% évolution	Commentaires
	En valeur	En %	En valeur	En %	En valeur	En %		
A - Impôts et taxes	304 445,04	-12,04%	346 133,19	52,90%	273 957,21	54,69%	26,35%	Chapitre 73 impôts et taxes
▪ Dont Impôts locaux	206 627,00	2,73%	201 131,00	30,74%	211 438,00	43,66%	-4,87%	Dans le chapitre 73 ne prendre que l'article 73111(taxe fon+hbt)
B - Dotations, subventions et participations	151 900,00	-9,27%	167 410,78	25,59%	141 820,26	29,44%	18,04%	Chapitre 74 dotations et participations
▪ Dont dotation forfaitaire	45 488,00	-8,60%	49 770,00	7,61%	50 271,00	11,77%	-1,00%	Dans le chapitre 74 ne prendre que l'article 7411
C - Les autres produits réels	197 960,00	245,77%	57 251,75	8,75%	74 779,83	15,87%	-23,44%	Total des produits réels de fonctionnement - (A+B)
▪ Dont les produits des services	41 549,11	19,72%	34 706,56	5,30%	66 353,47	9,18%	-47,69%	Chapitre 70 produits des services, domaine et ventes diverses
▪ Dont les revenus des immeubles	33 010,56	100,14%	16 493,40	2,52%	3 300,00	0,79%	399,80%	Chapitre 75 Autres produits de gestion courante (voir le contenu)
Total des produits réels de fonctionnement					654 305,04			

■ TRAVAUX

ECOLE

Les travaux de rénovation énergétique et d'extension de l'école « La Fontaine Bleue » ont commencé et seront achevés pour la rentrée 2019. Le plan de financement est le suivant :

- Coût global de l'opération 457 538 euros
- Subvention de la Région 75 440 euros
- Participation du SyDEV 87 045 euros
- Subvention du Département 60 427 euros
- Prêt Caisse d'Épargne 234 626 euros

RUE DE LA VOIE

Les travaux d'enfouissement de réseaux sont bientôt terminés. Le plan de financement est le suivant :

- Coût global de l'opération 252 914 euros
- Subvention SyDEV: 140 329 euros
- Autofinancement : 112 585 euros

BAR TABAC

Les travaux de rénovation du bar tabac vont commencer ; l'ouverture du commerce est prévue en juillet 2019. Le plan de financement est le suivant :

- Coût global de l'opération	259 920 euros
- Subvention SyDEV	74 000 euros
- Prêt Caisse d'Épargne (autres subventions en attente de notification)	185 920 euros

SALLE POLYVALENTE

Les travaux de rénovation et d'isolation sont terminés et ont été réalisés par le personnel des services techniques de la commune. Le plan de financement est le suivant :

- Achat de fournitures	43533,72 euros
- Subvention SyDEV	17 000 euros
- Subvention Région	10 000 euros
- Autofinancement	16 533,72 euros

■ CIMETIERE COMMUNAL

La mairie a lancé une campagne de recensement des concessions dans le cimetière communal. Dans ce cadre et selon la législation en vigueur, 100 concessions ont été déclarées en état d'abandon (une petite pancarte a été mise en place sur chaque concession concernée).

La mairie ne possédant aucune information précise sur la plupart des personnes inhumées (plaques illisibles) et ces concessions n'ayant fait l'objet d'aucun titre écrit, il est demandé à toute personne qui se rend au cimetière communal et qui aurait des renseignements à donner sur ces concessions de prendre contact avec la mairie.

A l'issue de cette procédure, qui va durer 3 ans, les concessions en état d'abandon pour lesquelles aucun héritier ne se sera fait connaître en mairie seront rétrocédées d'office à la commune.

Pour rappel, les tarifs en vigueur de concession dans le cimetière communal sont les suivants :

- Concession de 30 ans : 2 m² = 150 euros et 4 m² = 250 euros
- Concession de 50 ans : 2 m² = 240 euros et 4 m² = 340 euros
- m² supplémentaire (au-delà de 4 m²) : 150 euros

■ CARTES ELECTORALES

Dans le cadre de la refonte électorale, chaque électeur va recevoir, d'ici quelques jours, une nouvelle carte électorale. N'oubliez pas de la signer.

■ ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES PIEDS DE MURS

Pour rappel les collectivités ont désormais interdiction d'utiliser des désherbants pour entretenir les trottoirs et les cimetières. Mais, dans un esprit de respect de la nature et d'embellissement de nos rues, vous pouvez contribuer à cet entretien.

C'est pourquoi les élus remercient et encouragent les nombreux Puyravaultais qui ont pour habitude d'entretenir devant leur propriété pour le confort de tous. La propreté de la commune est l'affaire de tous, afin de rendre la vie dans notre village plus agréable et plus facile, en particulier pour les plus fragiles d'entre-nous. Merci à toutes et à tous de participer à cet effort !



HORAIRES D'OUVERTURE